SANTÉ

Recherche cerveau désespérément

Selon les professionnels de la santé, la recherche manque de cerveaux. Plus précisément, de dons de cerveaux. En effet, cet organe essentiel du système nerveux central est indispensable aux chercheurs pour étudier et comprendre les troubles neurologiques qui nous affectent (maladie de Parkinson, d'Alzheimer, épilepsie, sclérose en plaques, etc.). Pour progresser, la science a donc un besoin vital de cerveaux, aussi bien ceux atteints d'une maladie neurologique que ceux dits sains, c'est-à-dire indemnes de toute maladie ou traumatisme.

Parent pauvre

Ce don pour la recherche est peu connu. Il l'est en tout cas bien moins que le don d'organes ou celui de moelle osseuse (*QC* n° 422, p. 63). À ce jour, l'association France Parkinson a déjà constitué une «cérébrothèque» (collections de tissus cérébraux). De son côté, France Alzheimer est en train de mettre sur pied une banque tissulaire. La Fédération pour la recherche sur le cerveau (FRC) participe d'ailleurs activement à ce projet. Mais il faut aller plus loin et mutualiser ces efforts, d'où l'idée d'une collaboration entre les trois associations.

Pour devenir donneur

Vous pouvez contacter le Pr Charles Duyckaerts, laboratoire de neuropathologie R. Escourolle, hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 47-83, bd de l'Hôpital, 75651 Paris Cedex 13. Vous recevrez un courrier vous expliquant la procédure à suivre et un formulaire d'autorisation de prélèvement *post mortem* en vue d'un don pour la recherche médicale. Une fois les documents remplis et renvoyés, vous recevrez une carte de don à garder sur vous (comme pour le don d'organes en vue d'une greffe). Pensez néanmoins à prévenir vos proches de votre décision.

Le prélèvement

Il a lieu généralement dans les 72 h maximum suivant le décès, dans un des hôpitaux membre du réseau (Paris Pitié-Salpêtrière, Lille, Strasbourg, Rouen, Caen, Clermont-Ferrand, Toulouse, Bordeaux et Marseille). Le transfert du corps jusqu'à cet établissement en vue du prélèvement se fait sans frais pour la famille. Le corps est ensuite restitué aux proches et les funérailles se déroulent normalement, selon les volontés du défunt.

JOUBERT/PHANIE

Votre cerveau intéresse la science.